

n°64

Le

Buisseran magazine

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU VILLAGE DE LA BUISSIÈRE

JUILLET 2016

> MAIRIE

“ Les feux de la Saint-Jean
dans notre village ”
P.7///



> Hommage à Roger Pin **P.2///** > Editorial **P.3///** > CCAS **P.4///** > La fête des Mères / Un peu d'histoire **P.5///**
> Projets en cours **P.6///** > Les feux de Saint-Jean **P.7///** > 8 mai 1945 **P.8///** > Locations / Taille des haies / Urbanisme **P.9///**
> Budget **P.10///** > Jardin du souvenir / Hommage à Eugène Carron **P.12///** > Ecopla scop **P.13///**
> Navettes des 2 rives **P.14///** > Loisirs et Sports **P.15///** > Balade autour du livre **P.16///**
> Club des Dauphins / APERP **P.17///** > > Le frelon asiatique **P.18///** Informations **P.19///**





Hommage à Roger PIN

/// Roger PIN nous a quittés le dimanche 19 juin 2016, le jour de la fête des pères.

Il est né le 2 mars 1922 à La Buissière où il a fréquenté les bancs de l'école primaire avant d'effectuer des études secondaires à Grenoble. En 1942, il a 20 ans et la France est occupée ; la même année il rentre dans les Chantiers de la Jeunesse Française à Bourg-en-Bresse. En 1943, il refuse de partir au S.T.O (Service du Travail Obligatoire) en Allemagne et devient « réfractaire » ; il côtoie alors les groupes de résistants locaux. C'est au cours de cette période mouvementée qu'il épouse, en octobre 1943, Micheline AGARD, native de Grenoble. De cette union naîtra un fils : Jacques.

Roger PIN a d'abord été un agriculteur

Président du Syndicat Agricole de La Buissière de 1965 à 1972, il a géré un projet d'autoroute reliant Chambéry à Grenoble, dont le tracé originel devait couper notre commune en plein cœur, au niveau du chemin de l'empereur.

Avec Ethelbert CARRON, Maire de l'époque, ils obtiennent à force de persévérance, que l'autoroute passe le long de l'Isère, sacrifiant au passage 1/3 de sa propriété.

Dans l'agriculture, Roger a une passion : le tabac. D'abord expert planteur, il occupe ensuite des postes à responsabilité à la Fédération Départementale puis Régionale, avant d'accéder au Bureau National à Paris où il exerce pendant 10 ans les fonctions de Président de la Commission Fiscale.

Roger PIN a été ensuite un élu actif

Conseiller municipal de 1953 à 1965, Adjoint au Maire de 1965 à 1977, Maire de 1977 à 1989 soit au total 36 années de mandat municipal.

Succédant à Ethelbert CARRON en 1977, il constitue des équipes municipales reflétant la diversité des professions de la population et sans annotation politique. A son actif, bon nombre de réalisations, dont les principales sont :

- la construction de la salle d'animation rurale, inaugurée en 1981 par M. Le Préfet de l'Isère – Roger est à l'époque un des premiers maires à recourir à ce qu'on appelle une « dation », consistant à construire un bâtiment communal en contrepartie de la vente d'un terrain, vente qui est assortie de la délivrance de 16 permis de construire des maisons individuelles. Ces constructions ont apporté une population jeune qui a permis de maintenir l'école
- la rénovation des classes et la création du regroupement pédagogique entre les 3 communes : La Flachère, Ste Marie d'Alloix et La Buissière
- le renforcement électrique du village et ses hameaux
- la rénovation de l'Eglise (toiture, façades et éclairage)
- l'agrandissement de la mairie
- l'amorce du POS (Plan d'Occupation des Sols)
- l'essor de l'intercommunalité
- etc. ...

Il a favorisé la création du Club des Anciens de La Buissière. Il a créé avec son collègue Jo DECHENEUX, maire de St Vincent de Mercuze, l'association des maires et Adjointes du canton dont il a été le président.

En 1989, son nom a été donné à la salle d'animation rurale en présence de madame la Ministre Edwige AVICE. Lors de cette cérémonie, Roger a été décoré de la médaille de l'Ordre National du Mérite. Cette décoration est venue s'ajouter aux nombreuses autres distinctions décernées pour services rendus à son pays et à ses concitoyens.

Il laisse une belle empreinte de son « passage » à La Buissière.

Pour tous ceux qui l'ont connu, Roger PIN restera un homme de terrain au caractère bien trempé, amoureux de son village et de ses habitants. Pugnace dans les démarches qu'il entreprenait, dévoué envers les Buisserans, à tel point que son domicile était devenu l'annexe de la mairie. Nous garderons en souvenir sa gaité et son dynamisme d'entrepreneur au service des autres.

Texte inspiré en grande partie de l'hommage rendu par Jean-Paul FAVERGEON, maire honoraire.

Chers Buisserans !



/// Les vacances ont débuté et je vous souhaite de belles journées ensoleillées. Voici le « BUISSERAN », lien indispensable entre les Elus et vous, les administrés. Vous trouverez au sein de celui-ci des informations sur les projets en cours ou réalisés.

En tant que maire, je souhaite que notre village garde son caractère où il fait bon vivre. Il a un cachet particulier que nous devons entretenir et respecter. Cette tâche n'est pas dévolue uniquement aux élus et aux employés communaux.

En effet, comme beaucoup d'entre vous, chacun peut apporter une petite touche personnelle par du fleurissement aux abords de votre habitation, en enlevant au passage une touffe de mauvaises herbes plutôt qu'utiliser du désherbant.

Vous pouvez également vous joindre de manière ponctuelle aux élus et volontaires lors du nettoyage de printemps et des bassins qui font partie de notre patrimoine. Tous, à l'exception des deux situés au bas des Granges, sont alimentés par le réseau d'eau potable.

Je remercie ceux d'entre vous qui ont fait les efforts demandés pour mieux garer les véhicules en bordure de chaussée ou tout simplement de les rentrer dans votre propriété, au garage.

Permettez-moi de rappeler aux tous nouveaux habitants qui n'ont pas de place à cet effet, que nous ne sommes pas en ville. Le stationnement en bordure de la route départementale RD 590A qui traverse le village, n'est qu'une « tolérance » et que vous n'avez pas de place réservée devant chez vous. Sur cet axe passent des cars, des camions d'entreprises, des engins agricoles et l'hiver des chasse-neige dans la nuit ou très tôt le matin afin que vous puissiez utiliser une chaussée dégagée. Donc pour le bien de tous, n'hésitez pas à faire quelques pas et serrez le plus possible votre véhicule qui ne doit pas gêner la circulation. Je vous remercie.

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le jeudi matin. En dehors de cette période, il n'est pas agréable comme embellissement de trouver des poubelles et leurs odeurs toute la semaine en bordure de chaussée. Il est également inadmissible de trouver des ordures ménagères et des encombrants aux abords des containers du TRI SELECTIF, à côté de la salle d'animation rurale.

Parlons un peu de sécurité. Vous partez plusieurs jours en vacances ou autres ? Même dans notre village, vous êtes à la merci de cambriolage. Pour partir tranquille, l'idéal est d'avoir des voisins sympathiques qui ne partent pas en même temps que vous, à qui vous laissez vos numéros de téléphone voire un jeu de clés. Ils surveilleront et prendront les mesures qui s'imposent en fonction des événements. Vous pouvez en plus communiquer ces informations à la gendarmerie de PONTCHARRA qui effectuera des patrouilles pendant votre absence et saura qui joindre. Afin de renforcer la vigilance générale de notre village, n'hésitez pas à signaler ce qui vous paraît anormal – un véhicule qui passe plusieurs fois au ralenti dans votre quartier ou qui stationne longtemps avec ses occupants – ayez le réflexe de noter :

- type de véhicule
- couleur
- immatriculation
- nombre d'occupants

Et téléphonez au plus tôt à **la brigade de gendarmerie 04 76 97 60 74.**

Votre action peut empêcher un cambriolage.
Vous pouvez également me tenir informé.

Bonnes vacances à tous.

/// André Maitre
Maire de La Buissière

64
n°

Le Buisseran
magazine



Magazine municipal
N°64 - juillet 2016

/// Directeur de la publication : André Maitre

/// Directeur de la communication : Christelle Carron

/// Conception : Print & Design (06 79 88 91 91)

/// Réalisation : Print & Design

/// Impression : CEWE best in print

/// 320 exemplaires

/// Dépôt légal : 03 août 1994



Mairie

Centre Communal d'Action Social

NOUVEAU MEMBRE

L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale vous informe que le 12 avril a été nommée membre de son conseil d'administration, *Mme LOHAT Patricia* en remplacement de *Mme CHORIER Andrée* qui nous a présenté sa démission.

Nous la remercions de ses nombreuses années de bénévolat auprès des Buisserans et souhaitons la bienvenue à *Patricia LOHAT* sa fille.

REMERCIEMENTS

Les Elus et les Membres du CCAS remercient Monsieur Jacques PIN qui a remis un chèque d'un montant de 120 euros au profit du CCAS de LA BUISSIÈRE en compensation du prêt de la salle communale lors des obsèques de son père Roger PIN.

AGENDA

Dimanche 4 décembre : repas des Anciens sous le thème Country.

Si vous avez 65 ans et plus, vous recevrez au cours du mois d'octobre une invitation.

Dimanche 11 décembre : goûter de Noël pour les enfants à la salle des fêtes

RAPPEL SUR LES DIFFÉRENTES AIDES PROPOSÉES AUX FAMILLES DÉLIVRÉES PAR LE CCAS

Aide aux familles pour la halte garderie

Aide financière d'un montant de **0,50 cts euros** de l'heure avec un maximum de 20 heures par mois et par enfant. Les demandeurs devront fournir en mairie un **justificatif de domicile** sur la commune et **factures acquittées de la halte-garderie**.

Aide aux familles non imposables pour la location de télévision lors d'une hospitalisation dans un service de Médecine ou de Chirurgie.

Aide financière d'un montant de **50 euros** maximum.

Les demandeurs devront fournir en mairie **une demande écrite** au CCAS accompagnée **d'une facture acquittée de location de télévision** et **d'un avis de non imposition**.

Aide aux familles pour les activités des enfants

Aide financière de **35 euros** par enfant scolarisé en maternelle ou école élémentaire, accordée aux familles de la commune pour les activités sportives ou culturelles.

Une seule aide sera délivrée par enfant quelque soit le nombre d'activités pratiquées.

Les demandeurs devront fournir en mairie **avant le 31 octobre** un **justificatif de domicile** et **une attestation d'inscription** indiquant le montant total payé à l'organisateur de l'activité.



Mairie

La fête des Mères

C'est dans la bonne humeur et par un après-midi très ensoleillé que le CCAS a mis à l'honneur les mamans.

Cette année, une ballade était organisée dans les rues du village, chaque bassin étant orné d'une pensée philosophique à l'intention de toutes les mamans.

A l'issue de cette promenade, un goûter était servi à la salle multi-activité, composé essentiellement de pâtisseries "maison" préparées par les membres du CCAS.

Le rendez-vous est déjà donné pour l'année prochaine !



Un peu d'histoire "toujours d'actualité"

Lettre du Président Américain Abraham LINCOLN

- Vous ne pourrez pas créer la prospérité en décourageant l'épargne.
- Vous ne pourrez pas donner la force au faible en affaiblissant le fort.
- Vous ne pourrez pas aider le salarié en anéantissant l'employeur.
- Vous ne pourrez pas forcer le caractère et le courage en décourageant l'initiative et l'indépendance.
- Vous ne pourrez pas aider les hommes continuellement en faisant pour eux, ce qu'ils pourraient et devraient faire eux-mêmes.



Mairie

Quels sont les projets en cours et leur évolution ?

/// Eglise

Un bureau d'architectes a été choisi parmi neuf propositions dont trois auditions retenues.

Pour cet appel d'offre, nous avons été accompagnés par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Grenoble auquel s'est joint un architecte du Patrimoine du Département. Leur prestation est gratuite « ALEP », le bureau d'architectes choisi est de Lyon. Sa première mission est d'établir un diagnostic global de l'église, afin de connaître quels sont les dysfonctionnements qui ont entraînés des dégradations diverses (fissures, humidité ...). Ensuite, des priorités seront fixées avec un étalement dans le temps des travaux en tenant compte du budget alloué.

ALEP effectuera les appels d'offre des artisans qui seront sélectionnés.

Ainsi, la toiture fortement endommagée devrait être refaite au printemps 2017. ALEP préparera également les demandes de subventions afin d'obtenir le maximum d'aides financières pour la remise en état de ce patrimoine. Au préalable, ALEP organisera quelques réunions où seront conviés les Elus, l'équipe paroissiale et les prêtres.

/// Assainissement Les Granges

Les études et relevés topographiques se terminent. Les dernières conventions et servitudes de passage sont en cours d'élaboration avec les propriétaires impactés par le réseau du SABRE (Syndicat d'Assainissement du Bréda) et ceux de la commune. Ce vaste chantier comprendra deux tranches étalées sur 2017/2018. Nous profiterons de ces travaux d'assainissement pour réaliser le changement de

la conduit d'eau potable et également sur l'axe principal (RD590A) d'enfouir les réseaux secs (Electricité/Télécom).

Nous remercions tous les propriétaires qui donnent leur accord de passage des canalisations et l'implantation de la station de relevage du SABRE. Ils facilitent ainsi l'organisation de l'assainissement du Village.

/// Salle multi-Activités

L'ancienne salle de classe située dans l'aile sud de la mairie a été restaurée. Elle devient une salle multi-activités au profit des élus, le Conseil Municipal Jeunes, des associations et pour les activités périscolaires.

Elle est aménagée avec un accès aux personnes à mobilité réduite, avec WC et lavabos adaptés.

La réservation se fait au secrétariat de mairie par les présidents d'associations.





Mairie

Les Feux de la Saint-Jean dans notre village

/// Vendredi 24 juin, de nombreux Buisserans se sont rassemblés en plein cœur du village pour partager un doux et chaleureux moment particulièrement convivial. Une belle soirée d'été où petits et grands ont partagé un repas, dansé, écouté de la musique, et se sont émerveillés devant le spectacle fascinant d'un grand feu de joie.



Mais au fait, pourquoi un feu à la Saint Jean le 24 juin de chaque année ?

C'est bien le solstice d'été qui est fêté et depuis longtemps. Cet événement est lié au culte du soleil. étaient à l'origine des fêtes païennes. L'Eglise Catholique a ensuite christianisé cette pratique.

En France, la fête de la Saint-Jean était traditionnellement, dans la plupart des paroisses, la fête de la Jeunesse avec des jeux et des rites de passages. Cette fête, qui était celle de l'apogée de l'Été, était fortement marquée par la musique. Elle commençait le matin avec la messe de la Saint-Jean au cours de laquelle on chantait et jouait l'Hymne à saint Jean-Baptiste (qui a donné son nom aux notes de musiques), et comportait toujours le soir une veillée. Durant celle-ci, on allumait un grand feu avec des bûches que les jeunes gens et les jeunes filles étaient allés mendier les jours précédents dans chaque maison. Elle se terminait par un bal nocturne.

Et les jeunes Buisserans alors ?

Ils étaient bien là, au son !! Le groupe **Maka Saïga** à l'esprit Jamaïcain a monté son mur de son « fait maison » de « bouts de bois assemblés » pour le plus grand plaisir des cœurs et des corps. Issus des villages limitrophes (Pontcharra, La Flachère, Sainte Marie d'Alloix, Le Touvet), ces jeunes gens de 19 ans se sont connus à l'école maternelle de la Flachère. Ils mixent des vinyles de musique Reggae et Dub et souhaitent maintenant créer leur association et se produire.

Voilà une fête de village où l'esprit villageois des choses simples et sans prétention fait du bien et laissera à nos enfants de doux souvenirs ! Où les discussions légères, les rires et les regards enfantins resteront dans nos esprits jusqu'à l'année prochaine ...

Les Elus chargés de l'organisation de cette fête annuelle remercient les voisins qui ont supportés la musique jusqu'à minuit, Bernard MEURIER pour le prêt de son champ ainsi que la scierie MOSCA pour la fourniture du bois. Merci à tous sans qui la fête n'aurait pas été aussi sympathique.



Mairie

8 Mai 1945 fin de la guerre en Europe

/// La Seconde Guerre Mondiale se termine officiellement en Europe le 8 Mai 1945 à 23h01 (heure Allemande), au lendemain de la capitulation sans condition de l'Allemagne Nazie signée le 07 Mai à Reims.

Cette guerre laisse un bilan humain sans équivalent dans l'Histoire avec plus de 50 millions de morts militaires et majoritairement civils (400 000 Américains, autant de Britanniques, 600 000 Français, huit millions d'Allemands, dix à vingt millions de Soviétiques).

Défaite totale de l'Allemagne nazie.

Le tournant de la guerre s'est produit lors de la bataille d'El-Alamein en octobre 1942.

A partir de cette date, les armées Allemandes subissent défaite sur défaite et reculent sur tous les fronts. En février 1945, Dresde est écrasée sous les bombes. La jonction des troupes Soviétiques et Anglo-Américaine a lieu le 25 avril 1945 au centre de l'Allemagne, sur l'Elbe.

Le 30 avril, le suicide de Hitler, terré dans son bunker de Berlin avec son dernier carré de fidèles, sonne le glas des espoirs Allemands.

Il revient à son successeur, l'amiral Dönitz de demander la cessation des combats aux puissances alliées. Celui-ci envoie le général Alfred Jodl, chef d'état-major de la Wehrmacht à Reims, au quartier général des forces alliées du Général Dwight Eisenhower. Le général Alfred Jodl signe dans la nuit du 06 au 07 Mai, à 2h41 du matin la capitulation de l'Allemagne.

La Commémoration du 71^{ème} anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945, a réuni comme chaque année devant le monument aux morts, les habitants de la Buissière et le Conseil Municipal pour rendre un vibrant hommage à leurs aînés engagés dans une guerre meurtrière (50 millions de morts). **D'une voix douce Camille Blanchemain a lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de victimes de guerre (UFAC), le Maire André Maître a ensuite lu le message du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.** Des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts. Après la minute de silence, la Marseillaise et le chant des partisans ont fait monter l'émotion.

Location appartement a saisir

530 euros par mois

A 2 km : péage autoroute et à 3km de Pontcharra

Mme FABIANO Laurence
TEL 04 76 97 94 00

Location maison

3 chambres, une grande cuisine, 1 séjour, salle de bain

TEL 04 76 97 61 85

Taille des haies

La France a choisi la période du 1er avril au 31 juillet.

Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales.



Dossiers Urbanisme

- 7 permis de construire
- 8 déclarations préalables
- 17 certificats d'urbanisme

- Monsieur GRIMONET:
permis de construire d'une habitation
- Madame GERARD:
permis de construire d'une habitation
- Madame PLATTEAU :
modification de permis de construire d'une habitation
- Monsieur ROBERT et Madame STANZER :
permis de construire d'une habitation
- Monsieur DALBAN et Madame CHANTHIB :
permis de construire d'une habitation
- Monsieur MORICE :
permis de construire toiture d'une piscine
- Monsieur et Madame TILLIER :
permis de construire d'une habitation

- EURL EMERY MOSCA :
déclaration préalable coupe de bois
- Monsieur BRUNET :
déclaration préalable abri de jardin et pergola
- Monsieur VICTOR :
déclaration préalable abri de jardin
- Monsieur CHAPON :
déclaration préalable portail 2 battants
- Monsieur GUIHARD :
déclaration préalable abri de jardin
- Monsieur CANDELA :
déclaration préalable création escalier extérieur et balcon
- Monsieur CARRARO :
déclaration préalable terrasse
- Monsieur GUIHARD :
déclaration préalable reconstruction mur

2016

BUDGET PRIMITIF

/// Alors que les dotations de l'état sont en constante diminution, le Budget Primitif 2016 de notre commune a été voté en Conseil Municipal le 1er avril dernier. Le budget communal atteint un total de 897 856 euros (657 262 euros de fonctionnement et 240 594 euros d'investissement). Le budget eau et assainissement atteint de son côté un total de 401 665 euros (214 276 euros d'exploitation et 187 389 d'investissement).

Dépenses et Recettes de fonctionnement de la Commune

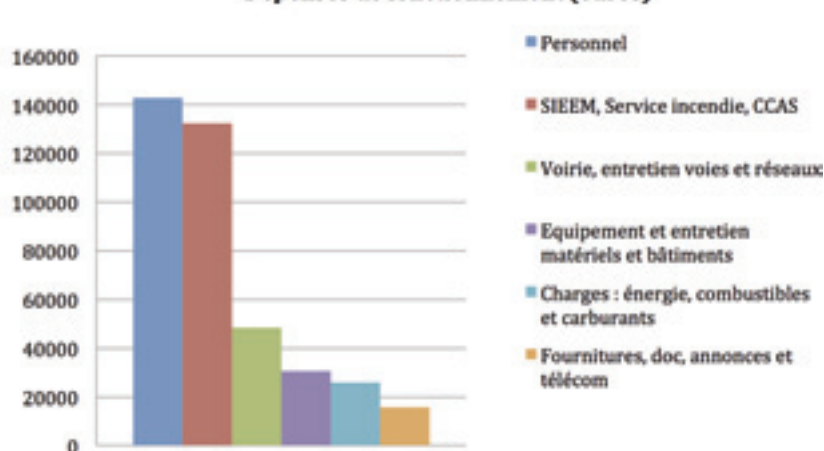
Le total des dépenses de fonctionnement atteint 657 262 euros avec pour principal poste de dépenses les charges de personnel (143 699 euros).

Le deuxième poste de dépenses de fonctionnement de notre commune est constitué des contributions aux SIEEM, SDIS, CCAS (132 340 euros).

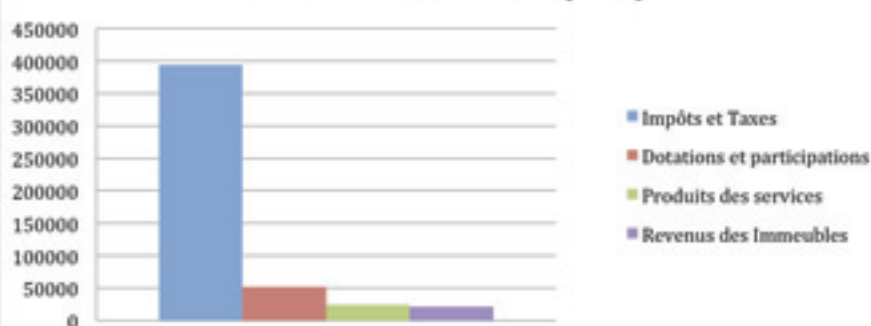
Enfin, les charges à caractère général (énergie – combustibles et carburants 26 000 euros, voirie et entretien des voies et réseaux 48 400, équipement et entretien des matériels et bâtiments 30 647 euros, fournitures, télécommunications, documentation, annonces et publications 15700, entretien des bois, forêts et terrains 8 500 euros, primes d'assurance 8050 euros).

Comme l'année précédente, 20 000 euros ont été versés à la section de fonctionnement à titre de dépenses imprévues.

Dépenses de fonctionnement (euros)



Recettes de fonctionnement (euros)



Les prévisions de recettes atteignent l'équilibre avec 657 262 euros grâce au report de 163 882 euros de l'année 2015 qui s'ajoutent aux 493 380 euros de recettes alors que les dotations et participations de l'état ont diminué de près de 40% (51 631 euros contre 81 060 l'année précédente).

Ces recettes restent majoritairement portées par les taxes et impôts auxquels viennent s'ajouter les produits des services (coupes de bois, remboursement par budgets annexes et revenus des immeubles).

Dépenses et recettes d'investissement de la Commune

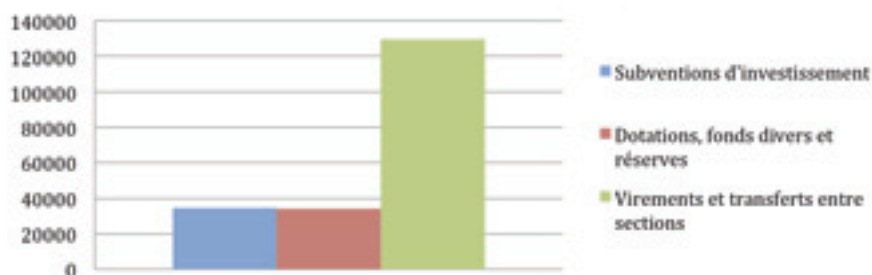
S'agissant de la section d'investissement, les dépenses annuelles atteignent 171 200 euros auxquelles il faut ajouter 69 394 euros d'opérations restant à réaliser, ce qui fait un total des dépenses d'investissement cumulées de 240 594 euros.

Ces dépenses sont constituées essentiellement de dépenses d'équipement (151 900 euros) et de dépenses liées aux remboursements d'emprunts (12 050).

Dépenses d'investissement (euros)



Recettes d'investissement (euros)



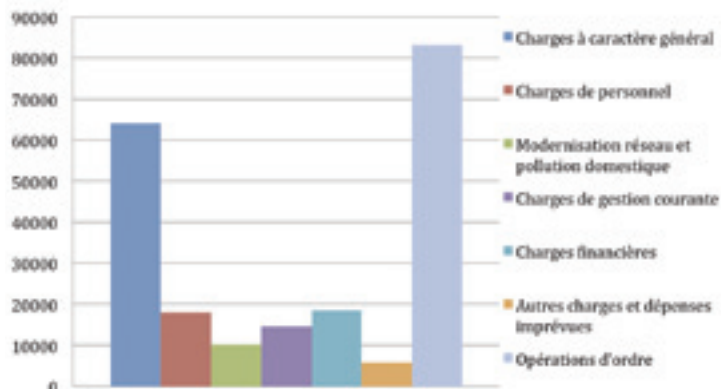
Les recettes d'investissement atteignent 199 297 euros auxquels il faut ajouter 41 297 euros de solde d'exécution pour atteindre l'équilibre dépenses – recettes à 240 594 euros.

Il convient de noter que près de 80% des recettes d'investissement proviennent ainsi de virements et excédents de la section de fonctionnement.

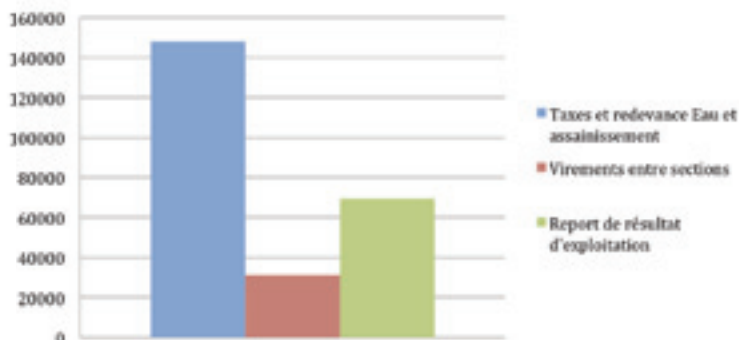
Dépenses et recettes d'investissement de la Commune

Concernant les comptes budgétaires de l'eau et de l'assainissement, les dépenses d'exploitation et d'investissement ont été arrêtées pour 2016 à 214 277 et 187 389 euros respectivement, en équilibre avec les recettes prévisionnelles.

Eau et Assainissement : dépenses d'exploitation (euros)

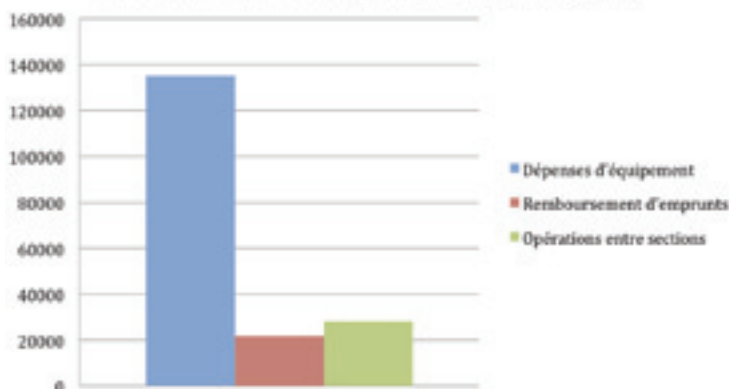


Eau et Assainissement: recettes d'exploitation (euros)

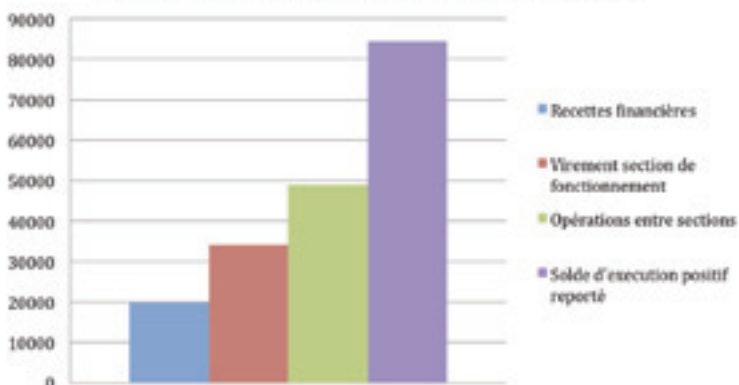


Concernant l'investissement, les dépenses sont notamment constituées de 135 112 euros d'opérations d'équipement et de 21 779 euros de remboursement d'emprunts. Le total se porte ainsi à 187 389 euros.

Eau et Assainissement : dépenses d'investissement (euros)



Eau et Assainissement : recettes d'investissement (euros)



Les recettes d'investissement sont constituées de recettes financières auxquelles s'ajoutent des virements et opérations entre sections.

Ce budget primitif 2016 a été voté et adopté à l'unanimité.



Jardin du Souvenir

Le Jardin du Souvenir a été réaménagé. Il est mis à disposition des familles pour leur permettre d'y répandre les cendres.

Sa mise à disposition est gratuite ; une demande préalable doit s'effectuer à la mairie. Une petite plaque de dimensions et coloris imposés sera apposée sur la stèle en mémoire du défunt. Celle-ci est à la charge de la commune.

Le Jardin du Souvenir est entretenu par les soins de la commune.

Toute plantation ou pose d'objets de toute nature sur l'emplacement réservé sont interdites.

Hommage à Eugène Carron

Eugène Carron, le doyen du village nous a quitté début mai à l'âge de 99 ans

Né à la buissière, en 1917, marié 64 ans à Solange Bonnaimé et père de 2 garçons, il s'installe comme agriculteur au hameau du boissieu où il restera jusqu'à ses derniers jours.

Sa famille et son attachement à la terre ont toujours été le fil conducteur de sa vie.

Titulaire de la carte d'ancien combattant il était membre de la section UMAC la Buisnière depuis 1991.

Avec lui s'en vont une partie de l'histoire du village et ses nombreuses anecdotes.

Nous garderons son souvenir en nos mémoires.





ECOPLA SCOP

Unique fabricant français de barquettes aluminium, notre usine est à l'arrêt et nous sommes tous licenciés. Située à St Vincent de Mercuze, dans notre belle vallée du Grésivaudan, nous faisons appel à votre **esprit citoyen**.

Aujourd'hui un collectif de salariés très motivé se bat pour se réapproprier leur outil de travail et sauvegarder des emplois. Votre générosité nous permettra de financer la première livraison de matière première et de redémarrer la production.

Comment nous faire un don avec reçu

Chèque à l'ordre de :

Les Amis d'Ecopla

173 rue Aimé Paquet - 38660 Saint Vincent de Mercuze

Contacts : les.amis.decopla@gmail.com

tel 06 89 88 38 87

ou

Notre plateforme participative



ulule

<https://fr.ulule.com/ecopla-veut-devenir-une-scop/>



Likez nous sur [www.facebook.com/Ecopla SCOP](https://www.facebook.com/Ecopla%20SCOP)

Imprimé par nos soins merci de ne pas jeter sur la voie publique

> INTERCOMMUNALITÉ

Lac de La Terrasse

À 20 min. de Grenoble, plage de sable fin et plan d'eau surveillés par des maîtres-nageurs sauveteurs.

➔ **OUVERTURE** : 11 h - 19 h, tous les jours jusqu'au 31 août inclus.

ADULTE : 3,50 €. **MOINS DE 16 ANS** : 2,25 €

RÉDUIT : 2,40 €

Base de loisirs intercommunale • 1300, route du Lac 38660 La Terrasse
Tél. : 04 76 08 28 68 • Plus d'infos : www.le-gresivaudan.fr

Les cartes
10 et 20 entrées
offrent à la fois
un accès au Lac
de la Terrasse
et au centre nautique
intercommunal.

Centre nautique intercommunal à Crolles

• **Animations estivales GRATUITES**
(hors entrée payante) des lundis, mercredis
et vendredis de juillet et août à partir de 14 h
pour les enfants et les adolescents.
Encadrées par un maître-nageur.

➔ **OUVERTURE** : lun. : 11 h - 21 h. mardi > dim. :
10 h - 19 h, du 1^{er} juillet au 21 août inclus.

ADULTE : 3,50 €
MOINS DE 16 ANS : 2,25 €
RÉDUIT : 2,40 €

Centre nautique intercommunal
Rue Henri Fabre 38920 Crolles • Tél. : 04 76 92 10 56 • Plus d'infos : www.le-gresivaudan.fr

Piscine municipale de St-Vincent de Mercuze

• **Animations, cours de natation...**

➔ **OUVERTURE** : 10 h - 19 h tous les jours en juillet et août. Nocturne
le 3^e vendredi de chaque mois de 20 h à 22 h (sauf intempéries).

ADULTE : 3,50 €. **ENFANT** : 2 €

729, rue Aimé Paquet 38660 St-Vincent de Mercuze • Tél. : 04 76 08 43 98

**Navettes
des 2 rives**
6 JUILLET - 28 AOÛT
2016

GRATUIT !

**BAIGNADE
& DÉTENTE**
à portée de bus !

➔ **POUR ALLER...**

➔ au Lac de La Terrasse

➔ au centre nautique
intercommunal à Crolles

➔ à la piscine municipale
de Saint-Vincent de Mercuze

TÉL. : 0 800 941 103*
www.tougo.fr
* Numéro vert, service et appel gratuits.

**LES TRANSPORTS
GRESIVAUDAN**
deviennent

TouGo
vos déplacements dans le Grésivaudan

**Navettes
des 2 rives**
GRATUIT !

➔ **Lac de La Terrasse**
➔ **Centre nautique intercommunal** à Crolles
➔ **Piscine municipale** de Saint-Vincent de Mercuze

NAVETTE 1

PONTCHARRA > LA TERRASSE > VILLARD-BONNOT
> CENTRE NAUTIQUE DE CROLLES > LUMBIN
> SAINT-VINCENT DE MERCUZE > PONTCHARRA

Du 6 juillet au 28 août 2016		TLJ	TLJ	TLJ	TLJ
Renvois à consulter		A	A	A	A
PONTCHARRA	MAIRIE	10:15	12:30	14:45	17:10
LE CHEYLAS	LES MEYANNES	10:30	12:45	15:00	17:25
	MAIRIE	10:35	12:50	15:05	17:30
GONCELIN	LA GARE	10:45	13:00	15:15	17:40
	COLLÈGE RD 523	10:48	13:03	15:18	17:43
TENCIN	CLOS DU CÈDRE	10:51	13:06	15:21	17:46
LA TERRASSE	LAC DE LA TERRASSE	10:56	13:11	15:26	17:51
TENCIN	PRÉ SEC	11:01	13:16	15:31	17:56
LA PIERRE	CARREFOUR RD 523	11:03	13:18	15:33	17:58
CHAMP-PRÈS-FROGES	LE BAS	11:07	13:22	15:37	18:02
FROGES	RECETTE	11:09	13:24	15:39	18:04
	PRÉ DU CHÊNE	11:11	13:26	15:41	18:06
VILLARD-BONNOT	BRIGNOUD PLACE	11:14	13:29	15:44	18:09
CROLLES	CENTRE NAUTIQUE	11:19	13:34	15:49	18:14
BERNIN	CROIX DES VARVOUX	11:25	13:40	15:55	18:20
	BERNIN VILLAGE	11:27	13:42	15:57	18:22
CROLLES	CROIX DES AYES	11:29	13:44	15:59	18:24
	MAIRIE	11:32	13:47	16:02	18:27
	MONTFORT FUNICULAIRE	11:35	13:50	16:05	18:30
LUMBIN	LE VILLAGE	11:37	13:52	16:07	18:32
	BUISSONNAY	11:38	13:53	16:08	18:33
LA TERRASSE	LAC DE LA TERRASSE	11:43	13:58	16:13	18:38
	MAIRIE	11:45	14:00	16:15	18:40
LE TOUVET	PLOSSU (MAIRIE)	11:50	14:05	16:20	18:45
ST-VINCENT DE MERCUZE	MAIRIE	11:55	14:10	16:25	18:50
	PISCINE	11:57	14:12	16:27	18:52
LA FLACHÈRE	MAIRIE	12:01	14:16	16:31	18:56
LA BUISSIÈRE	ÉCOLE	12:06	14:21	16:36	19:01
PONTCHARRA	MAIRIE	12:15	14:30	16:45	19:10

NAVETTE 2

PONTCHARRA > LA TERRASSE > LUMBIN
> CENTRE NAUTIQUE DE CROLLES
> VILLARD-BONNOT > PONTCHARRA

Du 6 juillet au 28 août 2016		TLJ	TLJ	TLJ	TLJ
Renvois à consulter		A	A	A	A
PONTCHARRA	MAIRIE	10:15	12:30	14:45	17:15
LA BUISSIÈRE	ÉCOLE	10:25	12:40	14:55	17:25
LA FLACHÈRE	MAIRIE	10:30	12:45	15:00	17:30
ST-VINCENT DE MERCUZE	PISCINE	10:34	12:49	15:04	17:34
	MAIRIE	10:36	12:51	15:06	17:36
LE TOUVET	PLOSSU (MAIRIE)	10:41	12:56	15:11	17:41
LA TERRASSE	MAIRIE	10:46	13:01	15:16	17:46
	LAC DE LA TERRASSE	10:48	13:03	15:18	17:48
LUMBIN	BUISSONNAY	10:53	13:08	15:23	17:53
	LE VILLAGE	10:54	13:09	15:24	17:54
CROLLES	MONTFORT FUNICULAIRE	10:56	13:11	15:26	17:56
	MAIRIE	10:59	13:14	15:29	17:59
	CROIX DES AYES	11:02	13:17	15:32	18:02
BERNIN	CROIX DES VARVOUX	11:05	13:20	15:35	18:05
	BERNIN VILLAGE	11:07	13:22	15:37	18:07
CROLLES	CENTRE NAUTIQUE	11:12	13:27	15:42	18:12
VILLARD-BONNOT	BRIGNOUD PLAGE	11:17	13:32	15:47	18:17
FROGES	PRÉ DU CHÊNE	11:20	13:35	15:50	18:20
	RECETTE	11:22	13:37	15:52	18:22
CHAMP-PRÈS-FROGES	LE BAS	11:24	13:39	15:54	18:24
LA PIERRE	CARREFOUR RD 523	11:28	13:43	15:58	18:28
TENCIN	PRÉ SEC	11:30	13:45	16:00	18:30
LA TERRASSE	LAC DE LA TERRASSE	11:35	13:50	16:05	18:35
TENCIN	CLOS DU CÈDRE	11:40	13:55	16:10	18:40
GONCELIN	COLLÈGE RD 523	11:43	13:58	16:13	18:43
	LA GARE	11:46	14:01	16:16	18:46
LE CHEYLAS	MAIRIE	11:56	14:11	16:26	18:56
	LES MEYANNES	12:01	14:16	16:31	19:01
PONTCHARRA	MAIRIE	12:15	14:30	16:45	19:15

ATTENTION !
A : Le centre nautique
intercommunal à Crolles
sera fermé à partir
du 22 août.
L'arrêt CNI ne sera
plus desservi durant
cette période.

La piscine municipale
de Pontcharra est fermée
tout l'été.

En raison de l'âge
minimum d'entrée
sur certains sites
de baignade, les enfants
de moins de 12 ans
non accompagnés
d'une personne majeure,
ne seront pas acceptés
dans les cars.

Légende

TLJ
Tous les jours
y compris
les jours fériés
(14/07 et 15/08)

Accès piscines
et base de loisirs
intercommunale



Association

Association Loisirs et Sports

Événements :

- Loto des enfants : 26 janvier à la salle des fêtes(ouvert à tous)
- Sortie cirque Pinder : 13 mai à Grenoble
- Spectacles de danse au Coléo en avril et en juin
- Sortie Walibi : 2 juillet

Rentrée 2016/2017 :

- Inscriptions : vendredi 2 septembre
- Présence au forum des associations de Pontcharra
- Date de l'Assemblée générale : vendredi 2 septembre à 20H
- Début des activités : semaine du 12 septembre

Activités :

- Éveil corporel dès 3 ans : lundi soir à partir de 17H
- Scrapbooking : mercredi après-midi (enfants/adultes)
- Danse modern'jazz pour enfants et adultes jeudi à partir de 17H

Projets :

- Couture : jeudi matin ; pour ce cours, merci de contacter l'association
- Pilates : gym douce pour adultes ; possibilité de deux créneaux : mercredi matin de 9H à 10H ou de 10H à 11H et lundi ou mardi de 19H à 20H ; merci de contacter l'association, un choix dans les horaires sera fait en fonction du plus grand nombre
- Hip-hop : à partir de 10 ans, mercredi après-midi

Contact : F. THUILLIER
Téléphone : 04 76 45 85 34
Mail : contact.loisirsetsports@gmail.com
Adresse postale : Place de la Mairie 38530 LA BUISSIÈRE



Association

La balade autour du livre : la culture pour tous toute l'année

L'association « Balade autour du livre » continue la mise en place de ses projets, après un premier semestre riche en événements. Les bénévoles, toujours au rendez-vous, se projettent maintenant sur la seconde partie de l'année 2016 et préparent l'année 2017. Les partenariats sont pérennisés avec l'UICG et les écoles de La Buissière et de Sainte-Marie-d'Alloix. **La pièce jouée par la compagnie « Thalie et Calliope » a connu un grand succès, grâce à l'implication des deux partenaires. « Livres en balade » connaît un succès croissant et la troupe « Les Théâtr'eux » reprend ses répétitions, avec une nouvelle pièce et de nouvelles recrues.**

Fin d'année 2016 :

- Dimanche 18 septembre : Journée Balade autour du livre, avec ses écrivains régionaux, ses vide-bibliothèques chez l'habitant, sa calèche, son spectacle « Gildas le clown » et ses multiples interventions (fabrication de ballons, sketches...), ses quiz, avec cadeaux, ses remises de prix aux concours de poésies et de nouvelles, ses dégustations et buvettes... Une communication sera faite dans le village et alentour pour de plus amples informations.
- L'UICG : les cours reprendront en septembre (voir le site ou les dépliants en mairie).

Cette année, l'association participera au forum des associations à Pontcharra, qui aura lieu début septembre, afin de mieux faire connaître ses activités.

Fin 2016 – début 2017

- Accueil d'un auteur dans les écoles : un nouveau partenariat va être mis en place entre l'association « Balade autour du livre », la bibliothèque de Sainte-Marie-d'Alloix, la médiathèque de Crolles et les écoles engagées dans le projet, pour permettre à la vallée de profiter d'ateliers avec un auteur jeunesse sur une semaine entière. L'association répond à la volonté de mutualisation des compétences prônée par la Communauté de Communes Le Grésivaudan et par les missions mêmes de « Balade autour du livre ». Une riche expérience en perspective avec un accueil de l'auteur invité, dernière semaine de mars ou première semaine d'avril.
- Théâtre : précision au prochain numéro.



Association

Le club des dauphins

Le Club des Dauphins s'adresse aux jeunes retraités également afin d'organiser au mieux des animations intergénérationnelles.

Le 07 mai 2016, les membres ont fêté les 33 ans d'existence du club et les 17 ans de présidence de Mr ALA Pier Luigi qui, ce même jour fêtait ses noces d'or (50 ans de mariage) et se retrouvait avec ses invités à la « Guinguette » de Barraux pour marquer ce chaleureux évènement.



L'APERP

L'association des parents d'élèves à besoin de vous.
Nous cherchons une zone de stockage d'un peu plus de 2m².

Nous sommes prêts à envisager toutes les possibilités.
Grange, garage...

Merci de contacter **Isabelle Fontaine** au **06.85.97.19.78**

Merci
Isabelle Fontaine



Informations

Le frelon asiatique, vespa velutina

/// Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture.

En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruchers sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie de frelon est en plein développement. Il a ainsi une action :

- directe sur les colonies : du fait de la prédation et du stress qu'il occasionne en étant présent devant la ruche),
- et indirecte : du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt de butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à de la mortalité. Les conséquences économiques sur l'apiculture sont donc importantes.

La prédation exercée par le Frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts (49 en Ardèche, 24 dans la Drôme, 2 en Isère et 1 dans la Loire). Des individus ont également été observés dans l'Ain et le Rhône, sans que les nids aient été retrouvés. Le climat rhônalpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région est relativement lente.

La lutte contre le frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par

l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSi et FREDONii) a donc été mis en place et décliné au niveau départemental. Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents est réparti sur le territoire. Leur rôle est :

- De confirmer la présence du frelon asiatique suite aux signalements de cas,
- De rechercher les nids en organisant des prospections locales à l'aide de bénévoles,
- D'informer les animateurs départementaux, le maire et les apiculteurs,
- D'accompagner le maire ou le propriétaire du terrain pour la destruction, vérifiant par la même occasion sa conformité.

A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, il est important de souligner que la majorité des nids est sans danger pour l'homme, sauf cas particuliers de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiates.

En 2016, une campagne de communication est mise en place, et pour la deuxième année consécutive, afin de sensibiliser le grand public sur la menace que représente l'installation du frelon asiatique dans notre région. Elle comprend :

- Une affiche, envoyée à toutes les mairies rhônalpines et indiquant les coordonnées des intervenants à contacter afin de signaler un cas de frelon asiatiqueiii. En cas de doute, il est possible de prendre une photo du nid ou de l'individu suspecté et de l'envoyer par mail, via les coordonnées affichées.
- Des fiches techniques, disponibles sur le site de la FREDON (www.fredonra.com) et offrant des informations complémentaires sur cet insecte.

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels et soyez attentifs !

Dr Prémila CONSTANTIN
Vétérinaire pour la section apicole
GDS Rhône-Alpes

i FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

ii FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

iii Ce réseau de surveillance est dédié exclusivement au frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la gestion de nids de guêpes ou de frelons communs, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS INTERCOMMUNAUX

> RAM 1

Chapareillan, Saint Maximin, Pontcharra
06 73 80 15 46

> RAM 2

Barraux, La Buissière, La Flachère, Le Cheylas, Sainte-
Marie-d'Alloix
06 88 87 76 26

> RAM 3

Saint-Bernard-du-Touvet, La Terrasse, Lumbin, Saint-
Hilaire-du-Touvet, Saint-Pancrasse
06 86 63 55 99

> RAM 4

Tencin, La Pierre, Le Champ-Près-Froges
06 38 10 94 52

> RAM 5

Bernin, Saint-Ismier, Saint-Nazaire-les-Eymes, Biviers,
montbonnot St-Martin
06 73 09 35 85

MAIRIE DE LA BUISSIÈRE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le matin de 8 à 12 h du LUNDI au VENDREDI
L'après midi de 16 à 18 h le LUNDI et le VENDREDI

Pour rencontrer le maire,
prendre rendez-vous au secrétariat
(04 76 97 32 13).

CENTRES DE LOISIRS INTERCOMMUNAUX

> Le Touvet

« les Grappaloups », le Clos Schmitt
04 76 92 36 11

> Saint-Maximin

Chemin de La Mas
09 77 39 49 74

> Tencin

118 allée du Pré sec
06 33 45 75 79

> La Combe de Lancey

La Chapelle
04 76 89 84 19 ou 06 37 77 58 39

MULTI-ACCUEILS INTERCOMMUNAUX

> Lumbin

« les lumbout'Choux », Chemin Pouliot - Champ Ferrand
04 76 92 46 15

> La terrasse

« La courte échelle », le Bocage - route du Lac
04 76 97 26 92

> Champ-près-Froges

« La ronde des p'tits Poucets », Les Eymins
04 76 68 89 83

> Saint-Hilaire du Touvet

« Les 3 quenettes »
2 chemin de la vieille école, Maison de la Petite Enfance
04 76 68 77 05

> Le Versoud

« Les pitchous » 181, rue Anatole France
04 76 52 33 39
Et « Les petits loups » 187, rue des Deymes
04 76 77 39 68

HORAIRES DES DECHETTERIES

Horaires d'ouverture *18h en hiver, 19h en été	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
PONTCHARRA Impasse Denis Papin	8h - 12h 14h - 18h*	14h - 18h*	8h - 12h 14h - 18h*	14h - 18h*	8h - 12h 14h - 18h*	8h - 12h 14h - 18h*
FRANCIN Lieu dit île Besson	14h - 18h*	14h - 18h*	14h - 18h*	8h - 12h	14h - 18h*	8h - 12h 14h - 18h*
LE CHEYLAS La Rolande	14h - 18h*	8h-12h		8h - 12h		8h - 12h 14h - 18h*
ST PIERRE D'ALLEVARD La Ronzière	8h - 12h 14h - 18h*		14h - 18h*		14h - 18h*	8h - 12h 14h - 18h*
VILLARD-SALLET Route départementale 925	14h - 18h*		14h - 18h*		8h - 12h 14h - 18h*	8h - 12h 14h - 18h*

Déchèteries fermées les jours fériés

Nos artisans, commerçants et producteurs ...

Les Fruits des Dauphins

Vente directe

Fruits, Noix, Légumes, Jus...



446. Rue De Granges
38530 La Buisnière
Tel : 04 76 08 55 33
www.lesfruitsdesdauphins.com



Gîte
Le Rêve de Blanche

Tel : 06-84-57-17-57
Capacité 4-5 personnes
gite.lerevedeblanche@hotmail.com
www.facebook.com/gitelerevedeblanche

447 Rue Château Dauphin
38530 La BUISSIÈRE

Nuit : 80 €, Week-end : 160 €
Semaine : de 410 € à 510 €

CARRON Thierry

Maçonnerie - Terrassement
T P - Rénovation



Tél / Fax 04 76 97 60 83
Port. 06 09 55 25 83
sarl.carronthierry@orange.fr
73 route du Boissieu
38530 La Buisnière

Orchidée Paysage



- ✿ Création
- ✿ Entretien
- ✿ Élagage
- ✿ Plantation
- ✿ Petite maçonnerie
- ✿ Bassins

562. rue des Granges - 38530 La Buisnière
06 47 74 35 37 - 06 50 78 18 43

SCIERIE MOSCA

BOIS DE CHARPENTE
BOIS DE CHAUFFAGE



97 route du Chatelard
38530 LA BUISSIÈRE

Tél : 04 76 97 41 95
scieriemosca@gmail.com
Fax : 04 76 08 31 77
scieriemosca@wanadoo.fr



Les Charpentes Du Granier
Maison DURIF depuis 1931
phdurif@wanadoo.fr

Mr Durif
charpente couverture zinguerie
ossature bois,

06 08 57 01 04
222 Chemin de Cognin
38530 La Buisnière



A & D & G GRANGE
Producteurs de fruits

contact@iserevergers.fr
site : iserevergers.fr

RD 1090 - N°139
Les Vergers de la Peyrat
38530 LA BUISSIÈRE

EARL DES ACACIAS
Les Fruits & Les Légumes de chez nous

FAX / REP 04 76 08 56 59

Pontcharra Automobiles / 04.76.97.86.70

Anne So traiteur / 06.61.92.94.03
annesophiecoquand@yahoo.fr

Grésinoix / 04.76.92.37.45 / 06.06.52.17.32
gresinoix@gmail.com

Affutage Lapierre / 04.76.08.49.22 / 06.80.08.76.84
veronique.lapierre38@orange.fr